

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016

Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 19

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Anne ERSCHENS	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Édouard CAVIN	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Cluster GA2B (Gestion Active des Bâtiments en Bourgogne) - Forum BIMOC (Building Information Modelling Objets Connectés) les 26 et 27 mai 2016 au Palais des Congrès de Dijon - Demande de subvention

Depuis l'automne 2014, le Conseil Régional de Bourgogne, la CCI21, Dijon Développement, l'agence Bourgogne Numérique et le cluster Gestion Active des Bâtiments en Bourgogne (GA2B) ont amorcé une réflexion sur la mise en valeur des compétences locales et régionales dans le domaine de la maquette numérique du bâtiment (aussi appelé BIM, Building information modelling).

Dijon et la Bourgogne ont acquis dans ce domaine une certaine notoriété, l'entreprise Activ3D, localisée à Dijon, a été sélectionnée par le gouvernement dans le cadre du concours mondial de l'innovation. Pour sa part, le Conseil Régional a modélisé l'ensemble des lycées (2 millions de m²), ce qui lui a valu de recevoir le trophée BIM d'or par le groupe moniteur en 2014. Le Grand Dijon porte également un projet de numérisation de l'ensemble de l'espace urbain.

Plus ambitieuse que les précédentes, cette nouvelle édition du forum BIMOC, qui se tiendra au Palais des Congrès les 26 et 27 mai 2016 réunira 1 000 participants venus de toute la France, ainsi qu'une quarantaine d'exposants sur les deux jours. Le programme composé de tables-rondes et de conférences, sera consacré à la santé et aux bâtiments éducatifs.

L'accueil d'une telle manifestation à Dijon, au-delà des retombées économiques directes liées à la présence des congressistes pendant deux jours, est l'occasion pour Dijon de promouvoir son attractivité dans le secteur des objets connectés, secteur dans lequel notre agglomération présente de nombreux atouts.

Le GA2B sollicite une subvention de 15 000 € de la part du Grand Dijon.

Il est proposé l'attribution d'une subvention de 10 000 €, avec un premier acompte de 50 % (soit 5 000 €) à la notification de la délibération ; puis le versement du solde sur présentation d'un bilan financier de l'évènement.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 € au titre de l'exercice 2016 au GA2B, selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 79 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 19 PROCURATIONS